



# Saint-Gervais sur-Mare

Castanet-le-Bas / Les Nières Mècle / Rongas

#### **BULLETIN MUNICIPAL**

OBJECTIF 2020 - N°20



### Sommaire

Le mot du maire1	- 2
LA VIE COMMUNALE	
- Ainsi va la vie	3
- Hommages	4
- Château de la Roche	5
- Rendez-vous	6
- Cérémonie du 11-Novembre	
- École primaire	8
<ul><li>École primaire</li><li>Dictionnaires / Collège</li><li>Travaux monument aux morts</li></ul>	9
- Travaux monument aux morts	_ 10
- Cimetières 11	
- Travaux 2018	_ 12
- Budget communal	_ 13
- Budget assainissement	_ 14
- PLU - PCS	_ 15
- PCS	_ 16
- Collectif des associations	
- Gîtes communaux	_ 17
- Formalités administratives	_ 18
LA VIE ASSOCIATIVE	
- Comité des fêtes	19
- Grandir ensemble	
- Le soleil et la lune	
- Yeroucha	
- Collectif des associations	
- Chorale de la Mare	
- Dyn'hameau de Rongas	22
- ACAPMOS	23
- Maison cévenole	
- Le Béal des champs	
- Gaule minière de la Mare	_ 25
- Sports au canton	
- Mècle ensemble	_26
PRATIQUE	07
- Agenda des festivités 2019	
- Hébergement	_ 28
- Memento pratique	_ 28

Si vous avez des suggestions ou des documents à proposer pour notre prochaine édition, n'hésitez pas à nous contacter en vous adressant au secrétariat de la mairie. Merci.

Photos de couverture : mairie de St-Gervais
Conception : mairie de St-Gervais,
E. NOUBLANCHE.

**Maquette :** edith.noublanche@wanadoo.fr **Imprimerie :** ORB COLOR - 04 67 95 02 93

### La mairie à votre service

#### Horaires d'ouverture de l'accueil mairie :

lundi-mardi-mercredi : 9 h 30-12 h // 13 h 30-16 h

**jeudi**: 9 h 30-12 h **Fermé l'après-midi** vendredi: 9 h 30-12 h **//** 13 h 30-17 h

Attention: l'accueil téléphonique ferme 1/4 d'heure plus tôt

Tél.: **04 67 23 60 65 email: mairie.stgervaissurmare@wanadoo.fr**site: http://www.stgervaissurmare.fr

Maire: Jean-Luc FALIP,

vice-président du conseil départemental

Adjoints: - Annie BOBIN

- Jean-Bernard DURAND

- Valérie GRANIER

Accueil sur rendez-vous.

Secrétaire générale des services : Caroline THÉRON

Secrétaire : Samira SAKAT

**Réservation des gîtes** auprès du secrétariat Renseignements le week-end au 06 84 82 33 51

#### Urbanisme / cadastre

Réception des administrés <u>sur rendez-vous uniquement</u> (de préférence les mardis après-midi)

#### **Associations**

Réception des demandes et remise des photocopies uniquement les <u>lundi après-midi et vendredi après-midi.</u>

Demandes d'acte d'état civil : à l'accueil.

Pour les demandes à distance, un écrit est obligatoire (courrier ou email).

Pour toute demande spécifique, la prise de rendez-vous est fortement conseillée. En l'absence de rendez-vous, un délai d'attente est à prévoir.

#### **Permanences**

- Relais Info Famille Itinérant : 04 67 79 35 93; viefamiliale.pol34@orange.fr
- Assistance sociale : antenne médico-sociale Bédarieux 04 67 67 47 10
- M.L.I.: 04 67 95 14 60

#### Bibliothèque :

 $1^{\rm er}$  étage de l'ancien immeuble Moutou, accès dans la cour de la poste. Horaires : mardi de 16 h à 18 h, vendredi de 15 h à 17 h

#### Marché hebdomadaire :

Tous les jeudis matin - Place du Quai

#### **Bus Saint-Gervais - Bédarieux**

Pour les horaires contacter la mairie



Passage à l'heure d'été le dimanche 31 mars 2019 à 2 h du matin il sera 3 h

Passage à l'heure d'hiver (?) le dimanche 27 octobre 2019 à 3 h du matin il sera 2 h





# Le mot du maire

Mes chers administrés, Chers amis,

e bulletin, vous le savez, a pour objectif de faire un point sur les actions municipales de l'année écoulée et sur les activités associatives.

Agir pour la municipalité consiste en bien plus qu'une gestion au jour le jour. Connaître et respecter le passé sans jamais cesser d'envisager le futur, voilà qui sous-tend toutes les décisions.

La mémoire de ce qu'ont été le village et les hommes qui l'ont bâti est essentielle.

Vous le vérifierez dans le présent bulletin : avec les hommages à nos chers disparus, Hubert Mas, ancien conseiller municipal, et mon ami Max Chazes ; avec le rappel de l'émouvante cérémonie du souvenir qui a eu lieu à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, et avec le témoignage d'une étonnante découverte faite pendant les travaux sur le monument aux morts.

Vous le constaterez aussi grâce au détail du travail entrepris dans nos cimetières, pages importantes d'une mémoire historique qui menace de s'effacer. Mon premier adjoint, Jean-Bernard Durand, est responsable de ce délicat dossier. Caroline Théron, secrétaire générale de mairie, est votre interlocutrice et assure la gestion au quotidien. Qu'elle en soit remerciée! Ce projet qui vise à faire en sorte que les sépultures restent propres et entretenues. Le soin envers ces lieux marque à la fois le respect envers nos disparus et l'envie de préserver la beauté des sites afin que chacun puisse continuer à s'y recueillir ou à y retrouver des souvenirs et un bout d'histoire.

Tout travail sur le passé nous rend plus forts face aux défis actuels et nous aide à préparer à ce que sera Saint-Gervais-sur-Mare dans le futur.

Le passé récent nous ayant contraints à tirer quelques leçons, vous aurez tout loisir de retrouver le Plan local d'urbanisme (Plu) et le Plan communal de sauvegarde (PCS), avec tous les éclaircissements nécessaires à une bonne compréhension de ce qu'ils représentent. La liste des travaux vous montrera enfin que nous n'oublions pas d'entretenir la voirie et les structures, pour la sécurité et le bien-être de tous.

Puisque j'en suis à évoquer les structures saint-gervaisiennes, permettez-moi de me réjouir : notre collège municipal, le collège des Écrivains combattants, a atteint une fréquentation jamais égalée. Cent vingt-cinq enfants y ont effectué leur rentrée en septembre dernier, preuve de ce que les unités pédagogiques à échelle humaine sont essentielles pour un territoire rural comme le nôtre. La vitalité de notre collège est assurément un des atouts de notre village. J'en profite pour saluer le travail de Serge Vauthier, désormais à la retraite, et remplacé par Dimitri Makrygiannis – auquel je souhaite la bienvenue.



Avancer dans la conscience d'une possible catastrophe climatique et anticiper, faire de notre commune rurale un village attractif, avec la perspective de toujours plus de services à la population, c'est cela le quotidien de mon activité de maire. J'ai la chance d'être épaulé par une équipe municipale et des employés communaux dont je salue l'engagement et l'efficacité.

Les projets demandent du temps, de l'investissement et des démarches multiples, ce qui suscite parfois l'impatience de ceux qui sont loin des montages administratifs et financiers.

J'évoquais l'an dernier la naissance d'un pôle médical. Rien n'est encore visible, mais le projet annoncé a avancé : l'ARS (agence régionale de santé) a donné son feu vert et le permis de construire a été reçu en juillet. À l'heure où j'écris ces lignes, les entreprises sont en passe d'être choisies. Des subventions ont été obtenues de l'État, des conseils départemental et régional. Le budget annexe a été créé en conseil municipal, le 26 octobre dernier. Les travaux devraient pouvoir démarrer en ce début 2019.

Respecter les anciens et travailler aujourd'hui à l'héritage des plus jeunes, voilà assurément ce qui me fait agir. Je remercie le tissu associatif d'œuvrer également à cette mission, à sa manière, et notamment dans le collectif qui s'est occupé en 2018 d'un site de notre village — mais je vous le laisse découvrir dans les pages à la suite.

Je vous souhaite à tous une très bonne année.

Qu'elle s'écoule pour chacun d'entre vous dans la santé, entre main tendue, fraternité et respect — des individus, des espèces et de la planète.

Jean-Luc Falip

```
Anglais - Happy new year

Anglais - Happy new year

Anglais - Godt nytår

Danois - Godt nytår

Espagnol - Feliz año nuevo

Espagnol - Feliz año nuevo

*

Gaélique d'écosse - Bliadhna mhath ur

Gaélique d'écosse - Bliadhna mhath ur

Gaélique d'écosse - Bliadhna mhath ur

Languedocien (occitan) - Ath bhliain faoi mhaise

Languedocien (occitan) - Bona annada

Néerlandais - Gelukkig nieuwjaar

Néerlandais - Gelukkig nieuwjaar

Portugais - Peliz ano novo
```



# Ainsi va la vie...

# **État civil** du 1/12/2017 au 30/11/2018

### **Naissances**

• 19/12/2017 MOLINA Léana Maria Cécile

• 18/01/2018 MAURY Loan Alexandre Stéphane

• 25/03/2018 BREZEL Nahïl, Joseph

• 16/04/2018 KEMPF Maël, Daniel, Paul

• 31/05/2018 COMBES Julian, Christophe, Robert

• 03/08/2018 RAYAN Terral

# Mariages

• 16/12/2017 POVEDA Éric Daniel Albert

et VARALDA Laurence Yolande Yvette

• 11/01/2018 POTHERET Mathieu Mario

et RIELA Coline

• 21/04/2018 TORRO Félicien Joseph

et RZADKIEWICZ Audrey

• 23/06/2018 MARC Anthony Dylan Sacha et FREJAVILLE-

SAUVAGNAC Chloé Marie Delmonde

• 08/09/2018 EVESQUE Fanny Valérie Ludivine

et DEVOUGES Clément

• 20/10/2018 NIGAY François Laurent

et SABBOUH Zoubide

# Transcriptions de décès

- 25/12/2017 SABATIER Aimé Mathieu Maurice
- 22/12/2017 BEL René Louis Marcel
- 09/01/2018 HAMIAUX Pierrette, Andréa, épouse HESSE
- 18/01/2018 LOUBET Jacqueline Marie-Antoinette, épouse BONNEL
- 07/03/2018 CORTABERRIA Anne Marie Henriette, ép. DRESSAYRE
- 07/03/2018 LUQUE Maria Luisa, épouse ARNSEK
- 06/04/2018 PELLO Serge
- 03/06/2018 GRANIER Henri Louis
- 16/06/2018 CHILAH Baghdad

- 01/08/2018 LAMY Alphonse
- 10/08/2018 MOSTACHETTI Marie, France, épouse GRANIER
- 13/08/2018 VALLON Jacqueline Marie Anne Gabrielle, ép. GERMA
- 04/09/2018 CASTAGNÉ Paul Guy Jules
- 16/09/2018 MARTIN Anne-Marie, épouse ROQUES
- 17/10/2018 OCANA Yvon Antoine Simon
- 11/10/2018 BONNEL Marie Jeanne Fernande, épouse LAURÈS
- 28/10/2018 GRIVOTET Christian

### Décès

- 10/12/17 GUALTIERI Marie-Thérèse, épouse MERINO
- 14/12/2017 DIZERENS Olivier Willy
- 22/12/2017 GRANIER Marie-Rose Étiennette Léonie, ép. BUSQUET
- 08/01/2018 JARLIER Robert Marius Jean
- 18/01/2018 JALABERT Léonie Hélène Elisabeth, épouse BANNES
- 24/01/2018 REY Claude Daniel
- 10/02/2018 M'HAMED Claire, épouse DANIEL
- 18/02/2018 TRISTANT Lucienne Rose, épouse CLÉMENTE
- 21/02/2018 MORIZOT Jean Émile Marie Dominique
- 03/03/2018 BLANES Jean Abel
- 18/03/2018 SELLIER Christiane Aline Fernande, épouse MOREL
- 19/03/2018 FOUET Denise Elise Rose FALIU
- 22/03/2018 FOISSAC Gillette Henriette Joséphine, épouse ALACID

- 29/03/2018 BOYER Joséphine Raymonde Conception
- 04/05/2018 COMPAN Antonio
- 22/05/2018 ROQUE Jacqueline Georgette, épouse BÉNÉVENS
- 29/06/2018 MUNOZ Lucien
- 02/07/2018 PLANTIN Dominique Lucienne Mireille ép. MOYA
- 16/07/2018 SAUSSOL Maurice Léon Joseph Aimé
- 09/09/2018 DE ASMUNDIS Patrick Edmond
- 12/09/2018 SOULIÉ Antoinette Madeleine, épouse BOSCHERO
- 24/09/2018 FERRIEU Marie-Jeanne, Valérie, épouse CRUBÉZY
- 30/09/2018 LÉGIER Jean, Henri
- 07/10/2018 AGUILAR Julienne Isabelle, épouse GANTEL
- 12/10/2018, MAS Hubert, Joseph, Noël
- 29/10/2018 YNESTA Antoinette, épouse PAYA
- 12/11/2018, BAYLE André Yvan



# Hommages

#### M. Hubert Mas

Maire adjoint de 1965 à 1971 puis conseiller municipal de 1971 à 1995, M. Hubert Mas a passé trente ans dans la vie publique. Il aura partagé un mandat avec le maire Jean-Luc Falip.

Très apprécié, notamment par les jeunes, il était l très impliqué dans le tissu associatif local.

Toujours à rendre service, il s'est beaucoup occupé de sa sœur et a embauché de nombreux habitants pour le ramassage des cerises, des châtaignes et des pommes.

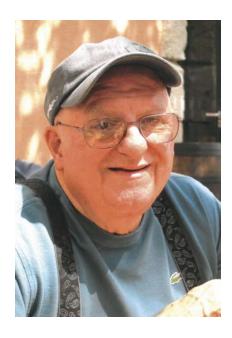
En 1989 il a fondé la crèche, fruit de sa passion. Exposant quelques santons, il en a petit à petit augmenté le nombre — allant même jusqu'en Italie chercher la pièce qu'il convoitait. Le paysage, hommage aux anciens métiers et au patrimoine local, il l'avait pensé et fait de ses mains.

Cette crèche, aujourd'hui visible à la chapelle des Pénitents, est très appréciée des visiteurs et compte dans ce qui fait la renommée de Saint-Gervais. Elle perpétuera à jamais le souvenir de cet homme empreint de joie de vivre et qui aimait chanter.

À sa famille et ses amis, la municipalité adresse ses sincères condoléances.







#### M. Max Chazes

Après une vie professionnelle bien remplie, Max Chazes est revenu à Saint-Gervais où il avait passé une grande partie de sa jeunesse. Passionné de football, il m'a demandé de l'aider avec quelques copains à monter une école de foot pour les jeunes. Cette belle aventure sportive fut l'occasion d'épisodes mémorables, comme la coupe de France, mais pour moi elle marqua surtout le début d'une grande et indéfectible amitié.

Voyant en Max une sorte de grand frère, j'ai commencé à lui demander conseil... au point de pouvoir dire que si je suis devenu l'homme public que je suis aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à lui. Max était un homme d'engagement, un passionné et, que ce soit dans le cadre sportif ou à titre personnel, j'ai d'innombrables souvenirs tant notre route commune fut belle.

Homme au caractère fort, trempé, Max n'en était pas moins un être attachant et attaché aux valeurs de la famille et de l'amitié. Le rencontrer aura été une chance et avoir partagé tous ces instants avec lui, un réel bonheur. Avec lui s'est éteinte une immense figure saint-gervaisienne et une partie de la mémoire du village.

C'est pourquoi, chers Saint-Gervaisiens, je tenais à lui rendre un ultime hommage personnel et à rappeler que je n'oublierai jamais ce pilier de notre histoire locale, mon frère, mon ami Max. À sa compagne Geneviève, à ses enfants, à sa famille et à tous ses amis, je tiens à redire ici combien je partage leur douleur.

Jean-Luc Falip



# Le château de la Roche au service de ses résidents

Le 19 juillet, l'EHPAD du château de la Roche a célébré le renouvellement du label Bleuet de France.

Au cours d'une émouvante et importante cérémonie à laquelle participaient M. Falip — vice-président du conseil départemental et maire de Saint-Gervais-sur-Mare —, Mme Passieux — viceprésidente du conseil départemental —, M. Benoit — vice-président du conseil départemental des Anciens combattants et victimes de guerre —, M. Mendes — maire de Rosis —, M. Jean-François Gourdou — gérant de l'établissement —, M. Bertrand Gourdou — directeur — et de nombreux anciens combattants. Une plaque a été officiellement dévoilée tandis que retentissait une Marseillaise chantée par la chorale de Saint-Gervaissur-Mare. Cette distinction témoigne de la qualité des soins prodigués à nos aînés, et ce dans un environnement bucolique. Un apéritif suivi d'un repas dansant ont clôturé cette journée qui a réuni les résidents, leur famille, et l'ensemble du personnel.

En plus de sa propre fête annuelle, le Château de la Roche est également partie prenante de nombreuses manifestations culturelles. À noter pour cette année :

- 23 mai : sortie dégustation et connaissance du terroir, avec le Parc naturel et régional du Haut-Languedoc.
- 20 juin : concert par le Sextuor de cuivres à l'église de Saint -Gervais
- 12 juillet : spectacle avec le Clic Âge d'Orb
- 29 juillet : accueil d'un groupe folklorique du Rwanda
- 11 novembre : commémoration en l'honneur des anciens combattants
- ... sans oublier une participation régulière à la bibliothèque de Saint-Gervais.

#### Château de la Roche

Route de Castanet-le-Bas 34610 Saint-Gervais-sur-mare **04 67 23 60 87** hebergement@chateaularoche.fr L'établissement reste grand ouvert à toutes les manifestations.

La création d'une aile moderne ainsi que des travaux d'amélioration du Château sont toujours à l'étude. L'établissement disposera à terme d'un bureau pour le médecin, d'un plus grand nombre de chambres individuelles, dans un souci de meilleur confort et de plus grande sécurité de ses résidents, pour l'amélioration desquels tout est mis en œuvre depuis cinq ans.

Les travaux d'assainissement sont terminés et nous en profitons pour remercier la mairie pour sa collaboration.

Le taux de remplissage de l'établissement a avoisiné les 100% durant toute l'année 2018.

Nous vous rappelons que vous pouvez visiter notre site internet : www.chateaularoche.fr







# Noces de diamant

Alors qu'il exerçait son métier de peintre à Andabre, Germain fit la connaissance de Jeanne, la sœur de sa cliente, qui l'aida à tenir l'échelle... Ils ne se sont plus quittés. Six enfants naquirent de leur union, et douze petits-enfants et trois arrières les inondent d'amour aujourd'hui.

M. et Mme Bayle ont souhaité célébrer leurs noces de diamant, soixante années de mariage, entourés de toute leur famille par une cérémonie en mairie.



## Nos centenaires

Mme Marie-Rose COMBES aura 105 ans en juin (née le 14/06/1914)

Mme Simone OUSTRY aura 102 ans en août (née le 04/08/1917)

Mme Pierrette GRANIER aura 101 ans en mars (née le 05/03/1918)

### Repas traditionnel des aînés :

#### Samedi 25 mai 2019

# Inscription obligatoire avant le 20 avril 2019

Ouvert aux plus de 60 ans (soit année de naissance minimum 1959) ayant une résidence sur St-Gervais-sur-Mare ou étant électeur. (Pour les maisons de retraite, il faut soit voter sur St-Gervais soit avoir une maison sur St-Gervais). Les personnes nées avant 1959 et n'ayant pas reçu l'invitation sont priées de contacter la mairie pour s'inscrire.



### Élections européennes

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 et permettront d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

#### Inscription listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour cela vous devrez <u>compléter le cerfa n° 12669\*02</u> (disponible en mairie ou téléchargeable sur service-public.fr) puis le déposer au secrétariat de la mairie, accompagné <u>d'une pièce d'identité récente</u> prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et <u>d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.</u>

Pour plus de détails, voir le site: service-public.fr







# CLOPUZDE ERFANTS TOMASS WIN HA MERCHA BULL PATTIN SAINT CERNAL SHEW MARE RECHNALASSIN 4 = 1910

# Cérémonie du 11-Novembre

L'hommage aux combattants à l'occasion de la commémoration centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale a été rendu en présence de nombreux Saint-Gervaisiens. Après le rassemblement, le défilé, une messe, puis le dépôt de gerbes au monument aux Morts, devant la population réunie en présence d'une délégation (jeunes de la préparation militaire marine Jean-Moulin de Béziers et leur premier maître Franck Pascal, gendarmes de la brigade de Saint-Gervais-sur-Mare et leur chef Jean-Michel Thoury, sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-sur-Mare et leur chef Christophe Roques, anciens combattants et leur président Noël Puerto, Chorale de la Mare dirigée par Jean-Michel Bernard), des élèves de primaire, accompagnés de leur directrice, Marion Robert, et de l'enseignante de maternelle, Maïgwen Ceuppens, ont cité les noms des morts pour la France inscrits sur le monument. Après la sonnerie de fin des combats, des collégiens, accompagnés du proviseur du lycée Ferdinad-Fabre, M. Pierre Fournier, et du professeur d'histoire-géo, M. Hugo Da Rocha, ont lu des textes aussi personnels que poignants, avant les discours du maire et des anciens combattants.





















# **École primaire**

À la rentrée de septembre, l'école primaire a ouvert ses portes à de nouvelles enseignantes, de nouvelles familles et de nouveaux projets.

C'est sous la pluie qu'une nouvelle année scolaire a commencé, de quoi arroser les plantations des élèves, petits et grands, dans « le p'tit jardin », un terrain mis à disposition par la direction de l'EHPAD des Treilles : de beaux moments de partages intergénérationnels en perspective... Bulbes et arbustes, plantes aromatiques et légumes d'hiver ont été plantés par les enfants dès les premiers jours d'école. Nous avons hâte de voir, semaine après semaine, avec les parents d'élèves volontaires qui accompagnent la classe de cycle 1, notre jardin se transformer!

Jardin, nature, protection de l'environnement, plantation d'arbres à l'arboretum de Maurian seront à l'honneur cette année dans les classes, avec les projets des enseignantes et de partenaires extérieurs, comme la Maison cévenole, Cebenna, le CPIE, Forecast...

Maïgwen Ceuppens, Sylvie Bernard (l'ATSEM de la classe de maternelle tous niveaux) et Marion Robert (CE2, CM1, CM2) ont retrouvé avec plaisir une collègue qui a déjà travaillé à l'école: Julia Brignatz, maîtresse des CP, CE1. Si Philippe Robert quitte sa mission de maître supplémentaire pour enseigner en SEGPA au collège, il est remplacé par Charline Cortes qui enseigne en cointervention, deux demi-journées en classe 3.

L'école bénéficie de l'affectation de deux titulaires remplaçantes, qui assurent les remplacements sur la circonscription, et qui interviennent en renfort dans les classes lorsqu'elles ne sont pas appelées : Carine Lopez et Mélanie Dayet : une aide précieuse pour des classes à multiples niveaux...

Comme l'an passé, les plus grands de l'école ont travaillé sur le devoir de mémoire, à l'occasion de la commémoration du 11-Novembre, avec Mme Marie-Georges FOSLIN VIDAL. Plusieurs fois par semaine, des ateliers permettent aux élèves d'échanger avec cette « amie de la classe » sur les notions de guerre, de paix, de solidarité, de mémoire...

L'aboutissement de ce travail a été la présence des enfants lors de la cérémonie de commémoration du 11-Novembre, place du Quai, où ils ont lu les noms des soldats morts pour la France et où ils ont chanté la Marseillaise, avec la chorale de la Mare.

Le plaisir de lire, l'accès à la culture littéraire, une bonne maîtrise de la lecture sont des priorités de l'école et sont des compétences travaillées dès la TPS (Toute petite section). Nous nous rendons une fois par mois à la bibliothèque du village, nous empruntons des livres à la médiathèque de Bédarieux, abonnons nos classes aux ouvrages de l'École des Loisirs pour nos bibliothèques de classe... Cette année, c'est la bande dessinée qui sera au programme des classes 2 et 3, avec la lecture de multiples albums, l'étude de certains d'entre eux, la réalisation d'une petite BD, et la participation au Festival de BD'Répian en fin d'année.

L'équipe pédagogique de l'école de Saint-Gervais remercie pour leurs candidatures les représentantes des parents d'élèves au conseil d'école élues en octobre (RPE). Elle se réjouit des actions prévues pour l'école par la nouvelle association des parents d'élèves (APE).

Nous tenons à remercier la municipalité et son équipe, les mamans élues au conseil d'école des années précédentes pour leur implication. Nous remercions aussi l'ancienne équipe de l'APE grâce à qui les élèves ont bénéficié de matériel spécifique pour les classes, de jeux pédagogiques et de cour, de livres et outils, ainsi que de belles sorties scolaires, dont le financement n'est possible que grâce à la participation de la mairie, de la coopérative scolaire OCCE, et aux actions de l'APE.



# Remise des dictionnaires

À l'entrée dans l'enseignement secondaire, il est désormais de tradition d'être accueilli en mairie par le maire Jean-Luc Falip et l'adjointe en charge des écoles, Valérie Granier. C'est l'occasion de marquer un cap important, symbolisé par la remise d'outils pédagogiques dont les enfants auront utilité jusqu'en fin de scolarité. Cette année, ce sont Youenn, Even, Kassandra, Camille, Noan, Kiminy, Aymeric, Lilou, Jeanne, Tessa, Benjamin, Dorian, Sarah et Léa qui ont été reçus, accompagnés par MM Fournier et Makrygiannis.



# Collège



Situé à 350 m d'altitude au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc dans le village de Saint-Gervais-sur-Mare, le collège des Écrivains combattants est rattaché à la cité scolaire Ferdinand-Fabre de Bédarieux.

Il accueille cette année 125 élèves, répartis sur 7 classes et 4 niveaux.

Le collège est intégré au dispositif Enseignement général et professionnel adapté des Hauts-Cantons. Une vingtaine d'élèves y bénéficient d'un enseignement adapté avec un professeur des écoles spécialisé.

Afin de pouvoir gérer au mieux l'hétérogénéité des classes, plusieurs disciplines utilisent le système des ceintures de compétences. Les cours et exercices sont divisés en 7 niveaux, de la ceinture blanche à la ceinture noire, et chaque élève travaille à son rythme. Ce système a l'avantage d'accroitre l'autonomie des élèves et de les motiver davantage.

Pour que la logique de progression soit complète, le collège de Saint-Gervais-sur-Mare est un collège sans



notes. Les enseignants utilisent Sacoche, une plateforme de notation par compétence.

D'autre part, après plusieurs projets Erasmus les années précédentes, notre collège est engagé de nouveau sur un projet européen Erasmus-plus, depuis novembre 2018 jusqu'en octobre 2020. Le thème est la crise migratoire en Europe. Nous partageons ce projet avec deux autres établissements, le premier en Sicile (Italie) et l'autre près de Hanovre en Allemagne.

D'ici quelques semaines, une cinquante de nos élèves partiront aussi en voyage scolaire à Londres.

Enfin, plusieurs nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique cette année. Un nouveau conseiller principal d'éducation responsable du collège par délégation du proviseur de la cité scolaire de Bédarieux est arrivé en septembre, M. Makrygiannis, faisant fonction de proviseur adjoint l'année dernière au lycée des métiers et du bâtiment Léonard-de-Vinci à Montpellier.

Le collège des Écrivains combattants est un collège innovant où tous les élèves reçoivent un enseignement de qualité, grâce à une équipe dynamique et aux moyens conséquents mis à disposition par les collectivités territoriales et par l'État.



# Travaux monument aux morts







#### Rénovation du monument aux morts de Saint-Gervais-sur-Mare

Quelle ne fut pas la surprise lorsque, à l'occasion de la rénovation du monument aux morts, furent mis au jour des objets venus d'un autre temps!

Laissés là pour la postérité, on trouva dans le monument un vase à l'effigie de Jeanne d'Arc contenant ce qui suit :

- 3 pièces de monnaie (1 pièce trouée, 1 de la chambre d'industrie, 1 Louis XVI de 1790 en bronze)
- 2 bons de commerce
- 2 cartes postales (collées une à l'autre, une représentant la croix au milieu du Quai, l'autre, la diligence à Castanet-le-Bas)
- 1 document papier manuscrit indéchiffrable.

À l'exception du manuscrit, trop usé et indéchiffrable,

tous les objets ont été remis dans le monument déplacé, dans un tube étanche, avec les objets suivants :

- le bulletin municipal de 2018
- le discours manuscrit du maire pour la cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice – 11/11/2018
- les pièces de monnaies (euros) en cours
- 1 pièce commémorative de 2€ frappée « 1918-2018, 100 ans de l'armistice »
- la liste des conseillers municipaux actuels

Espérons que ceux qui découvriront un jour ce que nous leur avons laissé éprouveront autant de joie et de curiosité que celles qui furent les nôtres à l'occasion de ce signe du passé et de l'histoire.









# Cimetières

#### **CIMETIÈRES COMMUNAUX**

La société ELABOR a été missionnée en 2017 pour réaliser la restructuration des cimetières. Cette étude se déroule en 3 étapes :

- effectuer l'inventaire des cimetières pour obtenir des plans, des registres et un logiciel de gestion des cimetières
- mettre en place la procédure dite de régularisation des sépultures établies en terrain commun
- réaliser la procédure de reprise des concessions en état d'abandon, puis faire un relevage physique de tombes

Dans ce cadre de mise aux normes réglementaires, un règlement des cimetières a été pris. Les concessions perpétuelles, du fait de la configuration des cimetières et de l'évolution jurisprudentielle, ont été abandonnées.

En séance du conseil du 22 février 2018, les dispositions suivantes ont été prises pour la gestion des concessions : vente des concessions pour une durée de 30 ou 50 ans en fonction des superficies vendues, selon le tarif suivant :

Superficies	30 ans	50 ans
1 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 2.5 m <sup>2</sup>	500 €	750 €
1,60 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 4 m² donnant la possibilité de construire un caveau de 4 places	750 €	1 000€
2 m de large x 2,5 m de long soit une superficie de 5 m² donnant la possibilité de construire un caveau 6 places	1 000€	1 250 €

Exceptionnellement: pour agrandir un emplacement perpétuel déjà existant aux fins de construction d'un caveau, et sous réserve de la faisabilité de cet agrandissement (justificatif à produire): vente de la superficie supplémentaire nécessaire attenante à la concession perpétuelle acquise précédemment, au prix de 300 €/m2.

Autres tarifs 2019 applicables pour la gestion des cimetières :

- -prix de la case au columbarium situé au cimetière Saint-Barthélémy : 828,50€ pour une durée de trente ans
- taxe d'inhumation (aussi bien arrivée de corps que dépôt d'urne) : 117,50€
- droit de dispersion au jardin du souvenir : 117,50 €.

Il est conseillé aux administrés, dans le cadre de cette restructuration, de faire le point sur leurs concessions et celles de leurs aïeux.

Pour toute question et mise à jour, Caroline Théron, secrétaire générale de la mairie reçoit **uniquement sur rendez-vous** pris auprès de l'accueil de la mairie (04 67 23 60 65).

#### L'équipe municipale a décidé de réhabiliter les cimetières de la commune.

- cimetière du Pioch
- cimetière de Saint-Barthélémy
- imetière Notre-Dame
- cimetière de Rongas
- cimetière des Nières
- cimetières de Castanet-le-Bas

La réhabilitation d'un cimetière est le fruit d'un protocole étalé sur plusieurs années. Entrent en jeu terrain communal et terrain concédé (c'està-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée). Si l'entretien d'un terrain communal incombe à la commune, c'est au concessionnaire ou à ses ayants droit qu'incombe celui d'un terrain concédé.

Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Quand des concessions, souvent perpétuelles, sont visiblement abandonnées, reste une possibilité : la reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18; R2223-12 et suivants). Un constat public et incontestable doit être établi par procès-verbal, afin de démontrer que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. La commune pourra alors reprendre les terrains au terme d'une durée comprise entre trois et quatre ans.

Pour la bonne information des ayants droit et des familles, des listes d'emplacements concernés sont consultables en mairie, en préfecture et sous-préfecture pendant toute la durée de la procédure. Les sépultures concernées sont également signalées par un petit panneau destiné à demander aux familles de se manifester.

Toute famille remettant elle-même le monument en bon état d'entretien peut ainsi automatiquement faire stopper la procédure, sans aucune autre formalité. Les travaux à effectuer peuvent être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture — un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument délabré ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières, le Groupe ELABOR « Cimetières de France ».

Durant les trois prochaines années, la population sera tenue informée, mais l'équipe municipale souhaite voir l'ensemble des habitants participer activement à cette mission. Il est donc conseillé de diffuser ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé.

À l'horizon 2022-2023, l'ensemble des cimetières aura ainsi retrouvé un aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique que revêtent ces sites pour notre commune.



# Cimetières PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSION EN TERRAIN COMMUNAL

Cette procédure concerne les sépultures occupées, où des défunts sont inhumés sans que la famille soit titulaire d'une concession.

Ces sépultures correspondent à du terrain commun, donc appartenant à la commune.

Au-delà de cinq ans d'inhumation, la reprise de la sépulture est de droit pour la commune.

Dans le cadre de la restructuration des cimetières et de cette mise à plat, la commune a décidé de laisser la possibilité aux familles de **régulariser en achetant la concession** au tarif suivant :

durée 30 ans : 150 €/m2durée 50 ans : 200 €/ m2

ou de **fournir le document** prouvant que la concession a bien été acquise par leurs aînés.

La procédure de régularisation court jusqu'au 15 septembre 2019.

Trois possibilités pour que la famille se fasse connaître : - régularisation avec obligation de mettre en état la sépulture au préalable si nécessaire

- exhumation et transfert des défunts dans une autre concession
- abandon pur et simple

**Attention :** en cas de renonciation (exhumation et transfert, ou abandon), l'emplacement ne sera récupéré par la commune qu'à l'issue de la procédure

#### À l'issue de la procédure la municipalité devra :

- effectuer un état des tombes non régularisées
- prendre un arrêté de reprise des sépultures sans concession (Il sera affiché deux mois en mairie et dans les cimetières, et sera transmis pour contrôle de légalité.)
- notifier aux ayants droit cet arrêté en laissant aux familles la possibilité d'exhumer à leurs frais les restes postmortem
- relever les emplacements au terme des deux mois d'affichage

# Travaux 2018

#### LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR L'ANNÉE 2018

#### Budget communal

Dans le cadre des travaux d'urgence consécutifs au sinistre de septembre 2014 (voirie, places et murs de soutènement concernés sur le village et l'ensemble des hameaux) : diverses reprises de chemins, parapets, murs — dont le chemin de Peyremale et le mur soutenant les ateliers municipaux

Démarrage du projet de maison de santé pluridisciplinaire

Place du Quai : rénovation du monument aux morts et de la croix de mission, finition de l'aménagement de la place

Remplacement de certaines menuiseries de la mairie dans le cadre des économies d'énergie

Restructuration des cimetières communaux

Gites communaux : remplacement de la fenêtre du gîte d'étape

Salle de Castanet-le-Bas : remplacement de la porte

Mise en accessibilité de salles : remplacement des portes de la salle Moutou, de la salle du cinéma et du ferme-porte de la salle du Trianon Église paroissiale Saint-Gervaiset-Protais : réhabilitation du toit de la sacristie, remplacement d'une fenêtre, reprise du plafond de la sacristie

Mise aux normes électriques de bâtiments communaux : ancienne caserne des pompiers, salle des Nières

Rénovation de potelets et de barrières de voirie

Acquisition et remplacement des installations relatives aux illuminations de Noël

Continuation de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU)

Diverses interventions sur l'éclairage public - EP- (ajout de lampes, remplacement, etc.), pose d'une horloge astronomique et travaux d'EP fin 2018 – début 2019, en lien avec Hérault Énergie (impasse des Treilles, échange des candélabres au jeu de boules dans le cadre des économies d'énergie)

#### Budget assainissement

Travaux de réalisation du réseau assainissement secteur La Roche – Le Soulié

Acquisition de divers matériels d'exploitation

#### • Travaux en régie

••••••

Mobilier urbain : réparation du portillon du jardin d'enfants, entretien des bancs dans le village et les hameaux, réalisation de borne en béton, réalisation d'un garde-corps à Mècle et au parking du cimetière du Pioch, pose d'une main courante à Castanet-le-Bas

Pluvial : évacuation des eaux pluviales au cimetière de Castanet-le-Bas, reprise d'avaloir

Ateliers municipaux : réalisation d'une mezzanine

Gîtes communaux : reprise de l'allée, rénovation de la salle de bains du gîte rue du Quai

Église Saint-Gervais-et-Protais: reprise du plafond au-dessus de l'orgue, réparation du plafond de la sacristie

Trianon : élargissement de la rampe d'accès et fabrication puis pose d'un garde-corps

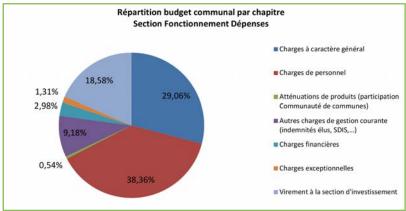
Réalisation d'un muret en pierre au pont de la grange à Rongas

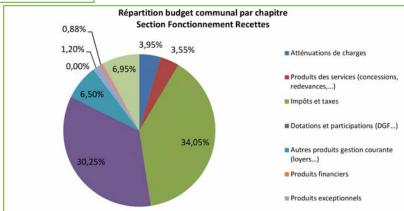
Cimetière de Mècle : reprise et création du cheminement piéton

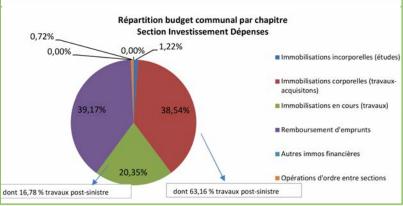
Menuiserie mairie : peinture des nouvelles boiseries

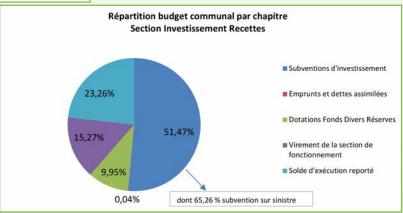


# Budget communal primitif 2018 et décisions modificatives



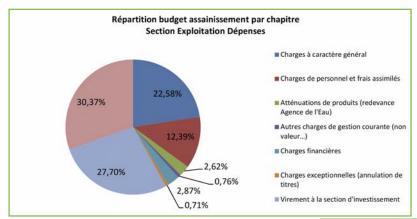






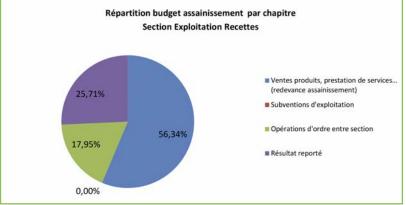


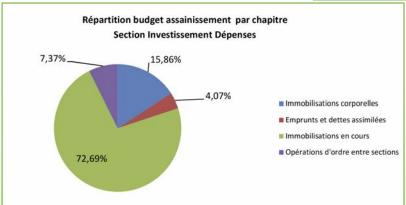
# Budget assainissement primitif 2018 et décisions modificatives

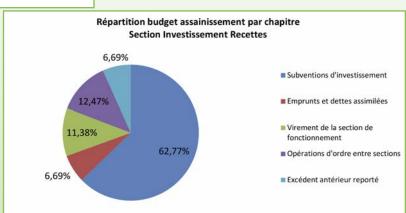


Le service assainissement est transféré à compter du 1er janvier 2019 au Syndicat Intercommunal Mare et Libron.

Ce budget 2018 est donc le dernier géré par la commune.









# Plan local d'urbanisme

### Point sur l'avancement du projet



#### LES ÉTAPES DÉJÀ RÉALISÉES

**Étape 1 :** Lancement de l'élaboration du Plan local d'urbanisme par délibération du conseil municipal en date du 10 octobre 2014

Définition des objectifs pour le développement du territoire à l'horizon + 10 ans

**Étape 2 :** Réalisation d'un diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement

→ Identification et hiérarchisation des enjeux du territoire

**Étape 3 :** Élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) traduisant les volontés politiques quant à l'évolution du territoire, en prenant en compte les principes du développement durable

- Un PADD est composé de 3 axes :
  - Il garantit une évolution urbaine cohérente et maîtrisée
  - Il gère durablement le cadre de vie
  - Il dynamise l'attractivité agricole dans le respect d'une gestion durable

Étape 4 : PADD débattu en conseil municipal

→ Débat portant sur le PADD en conseil municipal le 23 juillet 2018

#### LES ÉTAPES EN COURS DE RÉALISATION / FINALISATION

**Étape 5 :** Élaboration d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour la zone d'urbanisation future prévue par le PLU

- Délimitation de la zone à urbaniser et définition de sa vocation à terme
- Principe d'implantation des voiries, des cheminements doux à créer et de desserte de la zone
- Principe d'implantation des constructions
- Préconisation en termes d'intégration paysagère

**Étape 6 :** Élaboration du plan de zonage du PLU

- → Délimitation des différentes zones du PLU : zone urbaine, zone d'urbanisation future, zone agricole et zone naturelle
- → Identification des éléments patrimoniaux à protéger (paysagers et architecturaux)
- → Prise en compte des risques naturels
- Identification des emplacements réservés

Étape 7 : Élaboration du règlement du PLU

#### LES ÉTAPES À VENIR

- Arrêt du projet par délibération du conseil municipal et bilan de la concertation
- Déroulement de l'enquête publique pendant un mois
- Rapport du commissaire enquêteur et conclusions motivées
- → Approbation du PLU par délibération du conseil municipal



# Plan communal de sauvegarde

#### Le PCS (Plan communal de sauvegarde)

Après les intempéries de septembre 2014, la mairie a élaboré son **Plan communal de sauvegarde (PCS).** 

Son rôle est de :

- savoir anticiper les risques : inondation, incendie...
- permettre à l'équipe municipale de réagir sereinement
- prioriser les actions face à une situation donnée
- assurer une mobilisation progressive de l'équipe municipale

Validé par les services de l'État, il a été présenté en réunion publique le 23 octobre 2018.

Il recense notamment les centres d'accueil :

- salle du cinéma
- salle Moutou
- halle des sports
- église de St Gervais
- église de Rongas
- salle de Mècle
- salle de Castanet-le-Bas
- salle des Nières

En parallèle a été créé un document destiné à la population : **le DICRIM** (document d'information communal sur les risques majeurs). Il recense les risques, les consignes de sécurité et est disponible en format papier à l'accueil de la mairie, ou téléchargeable sur le site internet municipal.

#### En complément :

Vous souhaitez être informé en temps réel des risques hydrométéorologiques de votre territoire ?

- Téléchargez l'application smartphone gratuite **mypredict.** 

Vous souhaitez être alerté en cas de crise majeure ?

- Inscrivez-vous au système de téléalerte (document disponible en format papier à l'accueil de la mairie).

Plus d'informations sur le site municipal : <a href="https://stgervaissurmare.fr/category/pcs-inondation/">https://stgervaissurmare.fr/category/pcs-inondation/</a>

# Débroussaillage de Neyran par le Collectif des associations de Saint-Gervais-sur-Mare







**Avant** 

Anrès

Le samedi 21 avril, sous un ciel splendide, vingt-deux représentants des associations de Saint-Gervais-sur-Mare se sont retrouvés sur le site du castrum de Neyran pour une opération d'entretien de la végétation.

Depuis le dernier débroussaillage, il y a treize ans, les chênes verts, genêts et ronces avaient repris leurs droits.

Le ballet de cinq tronçonneuses, cinq débroussailleuses et de nombreux déblayeurs a été nécessaire pour en venir à bout, sur la zone autour du clocher et église.

Le repas-grillade, offert par le Collectif des associations et Mècle ensemble, association qui chapeautait l'organisation, a renforcé la convivialité de ce moment placé sous le signe de l'amitié et de l'amour de notre territoire.



## Gîtes communaux Individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs appliqués pour l'année 2019 sont les suivants :

#### **LOGIS VERTS - Gîte individuel**

		<b>Basse saison</b> (1/09 au 30/06)	<b>Haute saison</b> (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	51,50 € la nuit	62,00 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1 – 3 – 5 – 6	41,50 € la nuit	51,50 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		25,50 € la nuit	31,00 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

#### Offre promotionnelle de basse saison :

pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus, 50 % de réduction sur la troisième nuit facturée

Location de draps : 5,50 € la paire pour le séjour

#### LE CHALET - Gîte de groupe

(capacité 15 couchages) : **14,50 € la nuit par personne** 

Équipements : cuisine équipée, lave-vaisselle, lave-linge, TV, cheminée, jardin

Location de draps : 5,50 € la paire pour le séjour

#### **IMPORTANT:**

- Le gîte n°6 est conforme aux normes handicap.
- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.
- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison cévenole qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de com-

munes Grand Orb a instauré une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare.

Pour nos gîtes communaux, cette taxe est établie en fonction du tarif de la nuitée. Elle est donc variable et ne peut être calculée qu'après élaboration du contrat de location.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier et employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

### Ouverture Maison cévenole, musée d'arts et traditions populaires et point d'informations touristiques de Saint-Gervais :

décembre - janvier - février : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h mars - avril - mai - juin - septembre - octobre - novembre : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé le mercredi après-midi)

> juillet - août : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h > Coordonnées : **04 67 23 68 88** ou **06 42 71 61 95** / mail : mc.stgervais@orange.fr Facebook : Maison Cévenole / Blog et site : www.saintgervais-hautlanguedoc.fr



# Formalités administratives

#### Carte Nationale d'Identité et Passeport

Le <u>décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016</u> prévoit que depuis le 6 mars 2017 seules les mairies déjà dotées d'un dispositif numérique de recueil pour le traitement des dossiers passeport traiteront l'enregistrement des dossiers de cartes nationales d'identité.

La mairie ne traite donc plus les premières demandes et/ou renouvellements de carte d'identité papier. Toutefois la Maison de service au public (MSAP) - bureau de poste de Saint-Gervais peut accompagner dans ces démarches les personnes ne possédant pas d'accès internet.

Seules 25 communes du département assument la charge de ces formalités. Pour en connaître la liste et les délais indicatifs de rendez-vous, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

#### Le Pacte civil de solidarité (PACS) dans les communes !

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle a transféré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 à l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence des futurs partenaires les missions du tribunal d'instance en matière de PACS.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures ou émancipées, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention, puis la faire enregistrer avec documents à l'appui. Cet enregistrement se fait exclusivement sur rendez-vous en présence obligatoire des deux partenaires.

Ces documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site du gouvernement : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1618">https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1618</a>

#### Carte grise, permis de conduire

Depuis le 10 octobre 2017, la préfecture et la sous-préfecture ne traitent plus les demandes de carte grise et de permis de conduire. Vous ne pouvez plus déposer en mairie de dossier papier.

Vous devez faire vos demandes de façon dématérialisée sur le site de <u>l'Agence nationale des titres sécurisés</u> - ANTS (https://ants.gouv.fr) pour :

- enregistrer un certificat de cession (vente d'un véhicule)
- demander un duplicata
- modifier l'adresse
- changer de titulaire
- obtenir un certificat de situation administrative (nongage)

Pour les administrés de la commune, la MSAP de Saint-Gervais (bureau de poste) vous aide dans ces démarches. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'agent à l'accueil :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
- jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

#### Rappel recensement militaire

Tous les jeunes Français âgés de 16 ans, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer par le jeune auprès du secrétariat de la mairie, dans les 3 mois qui suivent le 16° anniversaire.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

#### Fourrière automobile

Les services de la mairie rencontrant continuellement de problèmes de stationnement anarchique, une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile a été mise en place avec l'entreprise "Dépannage Auto Verlaguet" de Bédarieux.

Les véhicules en infraction aux articles R 412-9, R 417-4, R 417-9, R 417-10, R 417-12, R 417-13, R 421-7 et R 325-12 du Code de la Route (stationnement interdit, gênant, abusif, représentant un danger pour autrui, véhicule épave, etc.) seront mis en fourrière selon une procédure stricte consultable en mairie.

Ces véhicules seront récupérés par leur propriétaire après acquittement de frais.

#### Fourrière animale

La divagation des chiens est interdite dans les villages de la commune de Saint-Gervais-sur-Mare. Un partenariat a été mis en place avec la fourrière animale, agence SACPA à Béziers, afin de capturer et diriger vers la fourrière animale Béziers-Méditerranée tout animal trouvé errant sur les voies publiques de la commune.

Les animaux domestiques doivent

être tenus en laisse sur la voie publique. En cas de non-respect, la fourrière interviendra pour capturer les animaux divagants. Les propriétaires de ces derniers devront récupérer leurs animaux à Béziers après s'être acquittés de frais.

Il vous est demandé de respecter votre village et vos voisins.

Il est rappelé également à tous les propriétaires de chiens et de chats de respecter les arrêtés et la propreté du village, en ne laissant pas leurs animaux, même tenus en laisse, faire leurs déjections sur les voiries et espaces publics. En cas d'accident, merci de bien vouloir ramasser les déchets.

Il est recommandé aux propriétaires de chats de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter une reproduction non contrôlée qui favoriserait la croissance des animaux errants.



# **Associations**

# Comité des fêtes de Saint-Gervais-sur-Mare

Chères amies saint-gervaisiennes et chers amis saintgervaisiens,

Merci encore d'être venus nombreux aux manifestations que nous vous avons proposées tout au long de cette année.

La fête s'est déroulée cette année sous une chaleur accablante, et fort heureusement sans pluie.

Le repas de clôture du lundi soir a eu lieu dans une ambiance festive et de convivialité.

Voici quelques animations qui ont commencé la nouvelle saison 2018 / 2019 :

- la belote a repris le 8 novembre à 21h (tous les jeudis soir) dans la salle du cinéma,
- les lotos du dimanche se tiennent salle Moutou.

D'autres, exceptionnels, sont prévus, comme ceux du 13 juillet, celui de la fête et le loto à quarante parties du mois d'avril.

- l'après-midi récréative du père Noël a eu lieu le samedi 22 décembre.



Je remercie tout particulièrement cette année les membres du comité des fêtes qui sont toujours là pour vous.

L'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019, que du bonheur et surtout bonne santé.

Le président : Jean-Marcel PUJOL

### Grandir Ensemble

Grandir ensemble poursuit son chemin : l'association continue à proposer les actions que vous connaissez bien, les développe et innove. Beaucoup de temps a été consacré aux dossiers. Le travail a porté ses fruits : l'agrément du LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents) est renouvelé pour trois ans. L'association espère intégrer le dispositif Espace de vie sociale.

Au **LAEP**: accueil des tout-petits les mardis et jeudis matin par une équipe nouvelle et qualifiée. Jeux et découvertes pour les petits, des échanges, un café pour les adultes.

Les goûters partagés se poursuivent sur un thème présenté par un(e) spécialiste. Les adultes peuvent échanger ou débattre, les enfants jouent, encadrés, en attendant l'heure de la collation qui termine la rencontre. Les thèmes à venir : les écrans, outils ou addiction, les vaccins, les premiers secours.

Les ateliers pour enfants: les 6-12 ans pratiquent des activités d'expression le lundi, s'exercent aux arts plastiques le vendredi, encadrés par une animatrice et un(e) artiste ou une bénévole.

Les Imprévus au village : le parcours artistique, sur le thème « Typographie et calligraphie », conjuguait les œuvres des artistes exposants, dans les vitrines, et les travaux des enfants, affichés sur les portes. Supports divers, techniques variées, pendant un mois nous avons profité d'un musée à ciel ouvert.

Lors de l'inauguration, les enfants ont accueilli les artistes et les ont accompagnés.

Un atelier arts plastiques adultes a démarré le mardi après-midi et est ouvert à tous.

La **fête L'Art fait grandir » :** tous, adultes et enfants, ont participé aux ateliers proposés par les artistes : papier végétal, peinture murale et autres créations... Une chasse au trésor imaginée par deux artistes a mobilisé les enfants.

Une deuxième fête, Grandir avec la nature, illustrait le deuxième centre d'intérêt de l'association : l'environnement. Ateliers divers, expos, parcours botanique, nuit de la chauve-souris... ont remporté un grand succès. Les collégiens présentaient leur jeu sur l'environnement, Triogames, primé lors du concours régional des mini-entrepreneurs.

Les **stages d'été**, cirque et théâtre, en juillet, ont remporté un grand succès et se sont conclus par un petit spectacle donné par les enfants : tous étaient ravis. L'expérience sera reconduite!

En 2019, nous pourrons fêter les dix ans de l'association.

Quant à vous, vous pouvez nous soutenir en adhérant à l'association, et en participant à nos manifestations. À bientôt donc, au cours de cette année 2019 que nous vous souhaitons belle, créative et chaleureuse!



### Le Soleil et la Lune

En 2019, l'association Le Soleil et la Lune vous propose de chanter, jouer la comédie, partager vos émotions avec les spectateurs, laisser vivre votre créativité.

Des ateliers pour apprendre à chanter ou à se relaxer.

Des spectacles conviviaux et des soirées festives : « les soirées karaoké »

Beaucoup d'occasions pour se rencontrer autour des plaisirs musicaux et des moments de bien-être.



Voici le programme :

- L'ATELIER SCÈNE EN CHANSONS »: tous les jeudis soirs de 18 h à 20 h à la salle Moutou, on se retrouve pour des exercices autour du souffle, de la voix et du théâtre. Cet atelier est animé par Anne. Vous êtes tous bienvenus, jeunes et moins jeunes, même en cours d'année. Nul besoin de prérequis, juste de la bonne humeur et de la décontraction. Nous allons créer ensemble un spectacle pour le mois de juin qui nous laissera, comme d'habitude, plein de bons souvenirs musicaux.
- SPECTACLES DES ATELIERS: Les élèves et les chanteuses de l'association se réunissent en juin et en décembre pour présenter la création de leurs spectacles, venez nombreux. Prochain spectacle samedi 15 juin à la salle du cinéma.
- SOIRÉE KARAOKÉ : cette année, nous organisons le samedi 2 février notre soirée crêpes karaokés

- à la salle du cinéma. Dans une ambiance bon enfant, nous vous accueillerons et soutiendrons pour interpréter vos tubes préférés tout en dégustant de délicieuses crêpes. Tombola organisée par Anita.
- ANIMATIONS MUSICALES: Anne anime des ateliers chansons tous les mardis matin avec les résidents du foyer d'accueil médicalisé de Plaisance et se déplace auprès d'autres publics (personne âgées et personnes en situation de handicap) dans tout l'Hérault.
- TRIO MUSICAL CHANTONS SOUS LA LUNE : Joëlle, Anita et Anne, ont monté deux spectacles pour animer soirées, repas, fêtes...
- CABARET COMIQUE : spectacle plein d'énergie de chansons mises en scène
- LE P'TIT BAL DU SAMEDI SOIR : chansons d'hier et d'aujourd'hui pour danser

N'hésitez pas à nous contacter pour tous vos projets festifs!

<u>ATELIER RELAXATION ET MÉDITATION</u>: détente globale et profonde, respiration pleinement ressentie, pour se relier à son être intérieur, se faire confiance... En groupe ou en individuel sur demande.

JOURNÉES RELAXATION ET MÉDITATION dans la NATURE: Si vous voulez relâcher vos tensions, libérer vos pensées et votre énergie, reprendre contact avec les éléments naturels (terre, arbres, ruisseaux, animaux, soleil, vent...) grâce à une écoute intérieure, une respiration et un état d'esprit élargi, retrouver le temps de vivre et le calme intérieur, source de repos et de régénération. Calendrier sur demande.

#### **SOINS ÉNERGETIQUES:**

séances individuelles sur RDV.

Alors si vous voulez en savoir plus ou participer à nos activités, n'hésitez pas à prendre contact, et pour recevoir directement les informations envoyez-moi votre adresse mail.

Anne Silvestre-Cagniart – silvestre.anne@gmail.com 04 67 23 89 46 / 06 82 69 24 21

Association Le Soleil et la Lune, Le Buis - 34610 Saint-Gervais-sur-Mare

### Yeroucha

Nouvellement installée sur la commune, l'association Yeroucha, l'art en partage a pour objectif de faciliter la rencontre interculturelle autour des arts

Tout au long de l'année, elle proposera des concerts de chants et musiques du monde, des ateliers musicaux, des moments de relaxation grâce à la sonothérapie.

Pour plus de renseignements, contacter Janine Viallet-Declerck au 06 19 31 01 75. - www.duo-yeroucha.com





### Collectif des associations

Le collectif s'est réuni quatre fois en 2018, avec ses missions habituelles: permettre la rencontre des associations, l'échange des informations, assurer la coordination des différentes manifestations et favoriser la coopération sur certaines actions.

C'est ainsi qu'affiches et tracts sont publiés mensuellement de mai à septembre mois les plus actifs, puis bimensuellement sur les autres mois. Tout au long de l'année, le collectif continue à centraliser les informations. Depuis peu, sous l'impulsion du collectif, la mairie tient à la disposition de tous un planning régulièrement mis à jour pour répartir au mieux les dates de toutes les animations pour une programchevauchement mation sans d'événements. Le livret des associations édité l'an dernier a été

Signalons deux actions où la coopération s'est révélée efficace et conviviale :

• Mècle ensemble a organisé l'action de débroussaillage de Neyran et les adhérents d'autres associations, dont *Grandir ensemble*, Vivre

aux Nières et la Maison cévenole, ont répondu présents

• Le nettoyage de la rivière effectué le matin de la fête a réuni plus de bénévoles que l'an dernier, puisqu'une bonne vingtaine de personnes ont accompagné Karine Itty (pour la Maison cévenole) et Éliane Hafner (pour Grandir ensemble).

Le temps fort reste la fête des associations qui a eu lieu le 22 septembre dernier. Il faisait beau, et le bilan est globalement positif : les enfants ont apprécié comme d'habitude l'accrobranche, la démonstration des pompiers et le maquillage. Démonstrations de zumba et salsa assurées par *Sports* au canton, chants de la Chorale et du *Soleil et la lune*, instant d'orgue proposé par ACAPMOS ont été applaudis aussi, mais par un public qu'on aurait espéré plus nombreux. D'autant que le repas a attiré plus de cent vingt personnes et que la soirée dansante s'est déroulée dans une agréable ambiance conviviale.

Le bilan de cette journée a fait apparaître — une fois de plus — que la fête est à repenser : la présentation par les associations de leurs activités est de moins en moins attractive, et par ailleurs la logistique — le montage et démontage des barnums, l'installation des tables, sièges et autres matériels — représente un énorme travail, assuré par un nombre à peine suffisant de bénévoles, toujours les mêmes... D'où l'idée de mettre en place une autre formule, centrée sur le repas et la soirée, moments festifs à conserver, et se déroulant peut-être dans une salle, pour alléger la charge des organisateurs.

C'est une possibilité, qui sera soumise à toutes les associations, et dont nous espérons qu'elle suscitera le débat et poussera un maximum d'adhérents à faire part de leur avis et à imaginer d'autres propositions. Ce sera l'objet principal de la première réunion de l'année à venir.

À tous, tous nos vœux pour qu'en 2019 la volonté d'agir ensemble se concrétise par davantage d'écoute, d'échanges, d'engagement, pour que notre communauté reste la plus vivante possible.

### Chorale de la Mare

Voilà 2018 qui se termine.... Une année de plus passée dans la joie et la détente au sein de notre association

Nous avons organisé un concert du printemps pour aider l'école primaire du village à financer le voyage scolaire de fin d'année.

Un montant de 150 euros leur a été attribué, merci à vous tous pour cette aide !

Les enfants ont apprécié et nous l'ont dit par un gentil courrier.

Nous avons participé aux différentes manifestations commémoratives, ainsi qu'au défilé des jeunes de la préparation militaire de la marine de Béziers. Quelle joie de chanter avec cette jeunesse!

La fête de la Musique a été une réussite grâce à l'investissement des choristes et de leurs conjoints.

Merci encore à vous tous pour votre participation et rendez-vous au 21 juin.

C'est vous, cher public, qui nous donnez l'élan nécessaire de faire toujours mieux !

Le 11 novembre, nous avons également participé tout au long de la journée à la grande fête du centenaire de la fin de la Grande Guerre de 14-18.

Nous répétons les mardis à la salle Moutou à 17 h 30.

Tout le monde peut venir chanter avec nous. Accueil chaleureux garanti.

Pour terminer, nous présentons toute notre amitié et notre soutien aux choristes qui ont perdu un être cher cette année, et plus particulièrement aux familles de nos anciennes choristes Pierrette et Lucienne.

Ainsi va la vie... Croquons-la à pleine dent et chantons-la!

2018 s'en est allé, nous vous souhaitons d'avoir partagé les fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous aimez, et les meilleurs vœux pour 2019.

Pour tout renseignement:

M. J.M. Bernard: 04 67 23 65 47

M. Jean-Michel Bernard & ses choristes





## Le Dyn'hameau de Rongas



Une année de plus est passée... toujours dans la bonne humeur, malgré un début difficile avec un repas de Noël endeuillé par la disparition de notre « Jackie Bonnel ». Elle nous régalait notamment avec ses crêpes et bien d'autres plaisirs du palais, mais surtout par son dévouement... Elle nous manque.

Mais la vie continue...

En juillet, les moules/frites on fait le bonheur de beaucoup de Rongasols fidèles, mais également des amis et des familles venus pour se retrouver et partager un moment convivial en toute simplicité.

La fête du mois d'août, où le hameau fait le plein de tous ses enfants « del paï », fut encore une fois et sans surprise une belle réussite. Petits et grands ont participé, chacun avec leurs moyens.

La fête d'Halloween fait toujours plaisir à nos petits monstres partis quêter les bonbons à travers tout le village et remplir leurs paniers de gourmandises. La soirée a continué avec notre traditionnelle soupe de courge dans une ambiance bon enfant comme nous les aimons tant.

2019 arrive et nous ferons pour le mieux pour garder nos quelques activités, malgré le manque d'entrée de nouveaux jeunes ou moins jeunes!

Pour ma part, je remercie chaleureusement toutes les

personnes participantes et bénévoles qui contribuent au succès de ces journées n'auraient pas lieu sans elles.

Le président, le bureau et tous les habitants du hameau souhaitent à tous les lecteurs une très bonne année 2019.

Le Président Jean-Marc AUBAGNAC



# **Correspondant Midi Libre**

Pour vos informations à transmettre au Midi Libre, vous devez contacter Bruno Bousquet, correspondant local, qui est accrédité pour recevoir toute information concernant la commune (associative, municipale, sportive ou autre). Pour le carnet (naissances, décès), il faut vous adresser directement à l'agence de Béziers au 04 67 09 16 78.

Bruno Bousquet : 04 67 23 07 22 - 06 71 37 96 55 bruno.bousquet@free.fr



## **Acapmos**

#### Association culturelle pour les Arts, le Patrimoine, la Musique et l'Orgue à Saint-Gervais Une année 2018 bien active pour vivre dans un village animé



Concert des solistes cuivres de l'Orchestre national de Montpellier



Face Est



Face Nord

Un carillon de 8 cloches pouvant sonner gaiement des airs différents



Un orgue restauré avec une superbe façade



Concert des chanteurs et musiciens de Saint-Gervais

#### Pour 2019, notre association prépare :

- une recherche bibliographique sur l'histoire du château du Pioch
- des essais de réutilisation des taillis de châtaigniers en accord avec les communes, le conseil départemental et le conseil régional
- dimanche 14 juillet concert du trompettiste international Bernard Soustrot, orgue et trompette
- un concert des musiciens et chanteurs de Saint-Gervais le samedi 27 juillet 2019 à 21 h.
- un spectacle d'acteurs professionnels jouant « Marius » de Marcel Pagnol le dimanche 8 septembre à 15 h.
- un concert de Noël le samedi 7/12/19

#### Une école d'orgue à Saint-Gervais

Tous les samedis à 10 h hors vacances scolaires, ou autre jour et heure à convenir. Pour adultes et enfants de plus de 10 ans. Que vous soyez musicien ou non. Professeur : Paul Rodier 30 € pour l'année (inscription à la Maison cévenole)



### La Maison cévenole

La Maison cévenole poursuit son chemin. Notre convention de partenariat avec l'office de tourisme de Grand Orb est renouvelée, nous restons un point touristique « i Mobile », ce qui témoigne de la reconnaissance de notre rôle. Cette sécurité nous aide à faire face à nos multiples tâches : accueil du public, stages, visites et expos, fêtes. La salariée permanente à été rejointe par une saisonnière du 15 juin au 15 septembre, dont l'embauche a permis d'ouvrir la Maison cévenole sept jours sur sept, et les bénévoles de toujours ont été rejoints par de nouvelles recrues.

Un changement d'importance s'est produit en début d'année, puisque Marie-Jo Francart-Marty a fait part de son souhait de démissionner de la présidence de l'association. C'est Jean-Michel Lombardo qui lui succède, au sein d'un bureau et d'un conseil d'administration où de nouveaux membres ont fait leur entrée à côté des anciens. Marie-Jo, chaleureusement remerciée par Jean-Luc Falip au cours de l'Assemblée Générale pour son investissement au cours de ses onze années de mandat, reste un membre actif de l'équipe, nous savons tous pouvoir compter sur elle.

Le local a été réaménagé au mieux de ce que permet l'espace relativement limité. Le musée a gagné en clarté grâce aux vitrines où sont présentés vêtements et autres objets quotidiens. La salle d'archéologie est en cours de réaménagement. La pièce centrale offre à l'entrée un coin « randonnée » mieux identifié, avec ses cartes et dépliants, et au fond un espace à destination des enfants avec deux jeux de découverte de l'environnement. Toucher davantage le jeune public fait partie de nos objectifs. Nous sommes maintenant équipés d'un terminal pour carte de paiement, ce qui va être utile à de nombreux visiteurs, et faciliter la vie de la boutique. Rappelons quand même que la gratuité reste de mise pour le prêt de vélos, et que ce service satisfait de plus en plus de monde.

Les animations habituelles se sont poursuivies et développées, avec

deux stages « vannerie », deux stages « pierre sèche » sur un nouveau site (le départ du chemin qui monte à Neyran, après le pont de Notre-Dame), une exposition sur le loup, une « nuit de la chauve-souris » dans le cadre de la Fête de la nature de Grandir ensemble, un soutien actif au festival « Architecture et Poésie » organisé par Pierre Della Torre dans l'ancien couvent rénové.

Les activités de découverte du patrimoine se maintiennent et s'enrichissent : pendant l'été, visites du castrum de Neyran et visites inscrites au programme du Réseau des musées, participation aux Journées nationales de l'archéologie, aux journées du Patrimoine du Pays et des Moulins. Une innovation mérite d'être soulignée : pour les Journées européennes du Patrimoine de la mi-septembre, c'est toute une déambulation qui a été proposée pour découvrir six lieux architecturalement intéressants, dont cinq habituellement fermés au public. Si les visites précédemment évoquées ont eu des succès inégaux, cette promenade dans un Saint-Gervais peu connu a attiré beaucoup de monde, preuve que les richesses du passé local suscitent l'intérêt.

Le patrimoine demande aussi qu'on prenne soin de lui, la Maison cévenole s'est associée à deux opérations de nettoyage :

débroussaillage du site de Neyran au printemps, avec Mècle ensemble, et nettoyage d'une portion de la rivière lors de la fête des associations.

Les deux grandes fêtes de l'année n'ont pas connu le même succès. La Fête des Vieux Métiers du 8 juillet, qui demande un gros travail de préparation et d'animation le jour même, bien que connue et appréciée à juste titre, n'a pas attiré grand monde. La faute en partie à d'autres manifestations le même jour, et à la canicule, ce qui nous a amenés à envisager pour l'année prochaine une autre date et un autre horaire : la FVM 2019 aura lieu le 20 juillet, à partir de 15 heures.

Par contre la Castagnade du 28 octobre a connu une vraie réussite. La

météo nous a relativement épargnés, et de nombreux visiteurs ont apprécié les châtaignes et le vin bourru, les produits proposés par les exposants, les ateliers de confiture de châtaignes et de bricolage créatif pour les enfants, et les visites de châtaigneraies.

L'entrée de l'hiver, plus tranquille, a été quand même marquée par deux dates : la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, et le marché de Noël du dimanche 2 décembre. La Maison cévenole, après la grande exposition de 2014 sur la guerre elle-même, a proposé un choix de photos et de textes pour illustrer les lendemains de cette « der des der » mal nommée.

Animée avec entrain par ses bénévoles, la Maison cévenole fait partie du tissu associatif de Saint-Gervais et sa porte est toujours ouverte à qui voudrait la rejoindre pour mettre en œuvre les nombreux projets prévus pour cette année.

Facebook : Maison Cévenole Mail : mc.stgervais@orange.fr

Tél.: 04 67 23 68 88









#### L'année 2018 a été une année importante pour notre association, avec la remise en eau du canal d'irrigation des jardins de Castanet-le-Bas.

La prise d'eau de ce béal, située au rocher de la Prairie, avait été totalement détruite lors de la crue dramatique de la Mare qui avait dévasté notre commune en septembre 2014.

Après cette catastrophe, l'association du « Béal des champs », créée il y a plus de trente ans par les jardiniers castanetois, s'est mobilisée pour reconstruire cet ouvrage, sous l'impulsion de sa présidente Michèle Lopez. Un gros travail administratif a été entrepris pour monter les dossiers techniques et financiers.

Un long combat débuta alors avec l'Administration, car celle-ci s'op-

### Le Béal des champs de Castanet-le-Bas

posait à la reconstruction de cet ouvrage, pourtant présent sur la rivière depuis plus de cent ans.

L'année dernière, après la disparition prématurée de Michèle, les membres de l'association se sont remobilisés, avec la mise en place d'un nouveau bureau pour reprendre l'instruction de ce dossier avec les services de l'État.

Un nouveau dossier a été déposé.

Après plus d'un an d'échanges et de négociations avec l'Administration, nous avons obtenu en juin dernier les accords techniques et juridiques pour la reconstruction de cet ouvrage ainsi qu'un financement à hauteur de 80 %.

Les travaux de reconstruction ont été réalisés en juillet dernier, avec la mise en place d'un enrochement qui assure la structure de cette nouvelle prise d'eau.

Après plus de 3 ans avec un béal à sec, les jardiniers de Castanet ont retrouvé avec bonheur l'eau pour arroser leurs jardins.

Les membres de l'association du Béal des champs sont heureux d'avoir fait revivre ce béal, car il fait partie du patrimoine du village de Castanet-le-Bas.

Je remercie l'ensemble des membres de l'association pour leur engagement et leur soutien, mais également la mairie de Saint-Gervais-sur-Mare et le conseil départemental de l'Hérault sans qui ce dossier n'aurait jamais abouti.

J'ai une pensée toute particulière pour notre présidente regrettée, Michèle, qui serait tant heureuse de voir couler son béal dans son village de Castanet-le-Bas.

Notre association vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Le président Michel AUBANIAC





### Gaule minière de la Mare

Gestion du bassin versant de la Mare

- pêche électrique
- alevinages
- réserves
- no kill
- vente de cartes de pêche

L'AAPPMA, la Gaule minière de la Mare, dépend de la fédération de pêche 34.

Le travail de l'association est permanent, avec bien sûr

un pic pendant les mois d'ouverture de la pêche en 1ère catégorie.

Aucun coût pour intégrer l'association, hormis être en possession d'une carte de pêche à jour.

Nous recensons 190 adhérents.

Gilles Causse, président, élu au conseil d'administration de la fédération de pêche de l'Hérault 06 89 97 89 29



## Sports au canton

Avec toujours autant de dynamisme, notre association propose des pratiques sportives conviviales, ludiques et sans compétition, accessibles financièrement à tous, tout en étant de qualité.

Cette année 2018/2019, nous accueillons une nouvelle coach. Elle assure le mardi les cours de zumba kids, gym douce, zumba adultes et fitness où chacun, suivant son âge, ses capacités et ses envies trouve une activité qui lui convient.

Autre nouveauté de l'année pour les enfants, multisports et atelier cirque en alternance, le samedi matin.

Les cours de bachata/salsa ont lieu un vendredi sur deux, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Enfin, devant le franc succès de l'activité badminton, nous l'avons programmée tous les lundis soir.

Alors si vous avez envie de pratiquer une activité physique sans vous soucier de votre niveau, parce que le sport c'est aussi passer un moment agréable entre amis, rejoignez-nous!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association :

Mme Corinne Rouanet – 06 76 60 50 09 sportsaucanton@hotmail.fr Facebook : Sports au canton.

Nous vous souhaitons une année 2019 sportive!





# Mècle ensemble



Comme chaque année, les bénévoles de Mècle ensemble œuvrent pour tisser et consolider le lien social qui est l'essence même de notre association.

Nos traditionnelles soirées — soupe (février), fête du village (14 août) et soirée châtaignes (octobre) — nous ont rassemblés dans la joie et la bonne humeur, toujours aux sons de l'accordéon, de la guitare et de l'harmonica de Manu et Pascal.

C'est avec un grand plaisir que nous avons relancé notre fête du battage en juillet 2018 et que nous espérons la poursuivre... tant que nos antiques moteurs tourneront!

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, Mècle ensemble a coordonné, pour le collectif des associations, en accord avec la municipalité, une opération commune de débroussaillage de Neyran. Une vingtaine de personnes des diverses associations de Saint-Gervais se sont retrouvées pour refaire une beauté à ce magnifique site.

Nous profitons de cet article pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants du hameau qui, nous en sommes sûrs, sauront gouter la quiétude et l'art de vivre de Mècle.

Nous continuerons, pour cette année 2019, de faire notre possible pour rendre la vie des Mèclois et de leurs amis plus douce autour des moments de partage qui nous sont chers.

Belle et heureuse année 2019. Le Bureau de Mècle ensemble





# Programme des manifestations 2019

sous réserve de modifications •

JANVIER	<ul> <li>1er janvier : loto (Comité des fêtes)</li> <li>dimanche 27 janvier : loto, salle culturelle (Paroisse)</li> </ul>
FÉVRIER	<ul> <li>samedi 2 février : soirée karaoké-crêpes, salle du cinéma (Le Soleil et la Lune)</li> <li>samedi 16 février : soirée Saint-Valentin, salle culturelle (Joie Liberté Fraternité)</li> </ul>
MARS	<ul> <li>samedi 16 mars : Saint-Patrick, salle culturelle (Comité des fêtes)</li> <li>16 et 17 mars : repas de la saint Joseph, salle du cinéma (Los Coamels)</li> </ul>
AVRIL	• samedi 6 avril : grand loto, salle Culturelle (Comité des fêtes)
MAI	<ul> <li>mercredi 8 mai : cérémonie de la victoire de 1945</li> <li>vendredi 10 mai : carnaval (APE)</li> <li>samedi 11 mai : congrès départemental de la pêche, salle culturelle</li> <li>samedi 18 mai : Nuit européenne des musées (Maison cévenole ATP)</li> <li>samedi 18 mai : fête (Grandir ensemble)</li> <li>samedi 25 mai : repas des anciens, salle culturelle</li> </ul>
JUIN	<ul> <li>samedi 1er juin : vide-grenier (APE)</li> <li>dimanche 9 juin : rallye promenade (Comité des fêtes)</li> <li>samedi 15 juin : cabaret de l'été des élèves, salle du cinéma (Le Soleil et la Lune)</li> <li>14-15-16 juin : journées nationales de l'archéologie (Maison cévenole ATP)</li> <li>vendredi 21 juin : fête de la musique (Chorale de la Mare)</li> <li>samedi 22 et dimanche 23 juin : Journées du patrimoine de Pays et des moulins (M. cévenole)</li> <li>samedi 22 juin : Concert école d'orgue, église à 15 h (ACAPMOS)</li> <li>vendredi 28 juin : kermesse (écoles)</li> <li>samedi 29 juin : loto, salle culturelle (JLF)</li> </ul>
JUILLET	<ul> <li>samedi 13 juillet : loto et bal (CDF) - Feu d'artifice (mairie)</li> <li>samedi 13 juillet : macaronade des pompiers, stade, avant le feu d'artifice</li> <li>samedi 20 juillet : fête nocturne des vieux métiers 15 h-22 h (Maison cévenole ATP)</li> <li>samedi 27 juillet : concert, église à 21h (ACAPMOS)</li> <li>21 ou 28 juillet : fête du battage, Mècle</li> </ul>
AOÛT	<ul> <li>2, 3, 4, 5 août : fête locale de Saint-Gervais (Comité des fêtes)</li> <li>samedi 10 août : inauguration du chemin des Nières, Saint-Laurent-de-Féreyrolles (M. cévenole ATP)</li> <li>début août : fête des Nières (Vivre aux Nières)</li> <li>11 août : concours lyonnaise (Boule de la Mare)</li> <li>14 août : fête de Mècle (Mècle Ensemble)</li> <li>fin août : commémoration Canitrot</li> </ul>
SEPTEMBRE	<ul> <li>dimanche 8 septembre : théâtre Marcel Pagnol, salle culturelle à 15h (Acapmos)</li> <li>fête des associations : date non connue à ce jour (Collectif des associations)</li> <li>samedi 21 septembre : journée européenne du patrimoine</li> </ul>
OCTOBRE	<ul> <li>tous les dimanches jusqu'en mars : lotos, salle Moutou</li> <li>dimanche 27 octobre : fête de la Châtaigne (Maison cévenole)</li> </ul>
NOVEMBRE	<ul> <li>lundi 11 novembre : commémoration de la fin de la 1ère Guerre mondiale</li> <li>samedi 30 novembre après-midi : concert de Noël, église (Acapmos)</li> </ul>
DÉCEMBRE	<ul> <li>dimanche 1<sup>er</sup> décembre : marché de Noël</li> <li>31 décembre : loto des pompiers, salle culturelle</li> </ul>



# Hébergement\*

CHAMBRES D'HÔTES			
СН	IEZ CAMILLE	Bruno Bousquet - 8 place du quai	_ 04 67 23 07 22
LA	BRUYERE	Brigitte TRAPP - 5 rue de la Marianne	_ 06 35 25 27 65

	GÎTES	
MAIRIE Logis verts - Gîte Le Chalet	Rue de Castres	04 67 23 60 65
Camping LE CLOCHER DE NEYRAN	Mme DUFAY Nathalie Les Bouissounades	04 67 23 64 16

\*Cette liste n'est pas exhaustive. Elle concerne les hébergeurs de la commune qui ont émis le souhait d'être sur le site http://www.stgervaissurmare.fr, ont accueilli la commission municipale pour validation de leur demande et sont à jour de leurs déclarations.

# Memento pratique

ENTREPRISES ET ARTISANS			
Pisciculture - L'ÉcHo des Sources	- Christine CARRIÈRE - Route de Castanet-le-Bas	04 67 23 65 48	
Maçonnerie-rénovation	- Alain SEGUI - 12 route de St-Gervais	04 67 23 93 89	
Électricité générale	- Jean-Luc SAUTEREL - Rongas	04 67 23 65 43	
La Boite à Services	- Noël DUFAY	06 87 37 91 08	
Ranch de la Mare	- Amor NOURI - rue de la Marianne	04 67 23 68 49	
Informatique	- Yves GRANIER - Castanet-le-Bas	06 83 56 65 19	
Ramonage robotisé	- MITARAM	06 24 15 53 30	
Atelier des Remparts	- M. CHAPUIS et M. GIGNET - au Pioch	06 81 29 23 90	

	URGENCES - SANTÉ	
◆ Gendarmerie		17 ou 04 67 23 60 25
◆ Pompiers		18 ou 04 67 23 61 07
♦ SAMU		15
♦ Ambulances blanches, taxi,	Christophe ROQUES	04 67 23 60 57
Pompes funèbres		
◆ Médecin	Renaud MAUREL	04 67 23 60 51
♦ Infirmiers, infirmières	Karine MARQUEZ	06 32 21 88 12
	Alexandra LE GAL	07 61 30 47 56
	Gregory CNIGNIET	09 80 58 21 96 - 06 27 74 03 41
◆ Kinésithérapeute	Carlos RIVERO	04 67 95 40 44
◆ Podologue	Caroline CHANFORAN	06 23 04 07 80
◆ Pharmacie	Marie CAHUC	04 67 23 60 42
◆ Polyclinique des Trois vallées		04 67 95 56 56
◆ Service gérontologie	Patrick BARBUSCIA	04 67 95 43 06
◆ Antenne médico-sociale départen	nentale	04 67 67 47 10
♦ Assistante sociale pour les moins	de 60 ans	04.67.67.47.10
♦ Assistante sociale pour les plus d	e 60 ans (Département)	04.67.67.43.00

	COMMERCES – SERVICES	
Boulangerie - Pâtisserie	- Sébastien LETOUZEY - rue de la Marianne	04 67 23 65 65
<b>Épicerie -</b> Alexandre	- Myriam TAFANI - rue de la Marianne	04 67 23 68 76
Espace coiffure	- rue de Castres	04 67 23 69 87
Café -Brasserie - Le Saint-Gervais	- Jennifer et Gérald GRAU - place de l'église	04 67 23 61 98
Pizzeria - Le Christina	- Christine HAON SAUVAGNAC - place du quai	04 67 23 97 88
Production de légumes bio	- Céline PUYGRENIER	06 86 60 94 50
Camping-restaurant	- Nathalie DUFAY	04 67 23 64 16
Primeurs	- Ahmid MOUTAOUKIL - marché hebdomadaire	
Charcutier	- Christian ALLIES - marché hebdomadaire	06 87 33 56 59
Vente de fromages	- Christine CALVET	06 23 87 64 31
Coquillages - Plats cuisinés	- Jean-Philippe VARO	06 87 87 41 68
Vente de vêtements	- Marie-Jo BARDOU - marché hebdomadaire	
Correspondant Midi Libre	- Bruno BOUSQUET - bruno.bousquet@free.fr	06 71 37 96 55
ADMR	- Bédarieux	04 67 23 25 59
Présence verte		04 99 74 37 00

